

Lettre ouverte sur le traité sur la Charte de l'énergie (TCE)

9 décembre 2019

Mesdames et Messieurs les Ministres, Commissaires européens et eurodéputés,

Nous vous écrivons en tant qu'organisations de la société civile, et syndicats, des Etats membres de la Conférence de la Charte de l'énergie, qui tiendra sa réunion annuelle les 10 et 11 décembre 2019 à Bruxelles. Une première session de négociations sur la modernisation du Traité sur la charte de l'énergie (TCE) se déroulera le 11 décembre.

Nous soussignés, représentant 278 syndicats et organisations de la société civile travaillant sur l'environnement, le climat, la protection des consommateurs, le développement et le commerce, pensons que le TCE est incompatible avec la mise en œuvre de l'Accord de Paris sur le climat, les politiques de transition justes et élaborées avec les travailleurs et leurs représentants syndicaux ainsi qu'avec d'autres mesures politiques d'intérêt général. Le TCE a déjà été et sera de plus en plus utilisé par les entreprises du secteur des énergies fossiles et fissiles pour contester les décisions gouvernementales visant à éliminer progressivement ces énergies. Ce Traité peut également constituer un obstacle à la priorité accordée aux investissements dans les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique, ainsi qu'à la mise sous contrôle public de la production d'énergie ou encore à l'adoption de mesures visant à mettre fin à la précarité énergétique. Dans sa forme actuelle, le TCE est un accord du passé et constitue une menace pour l'intérêt général.

Nous vous demandons donc de vous assurer que le TCE ne puisse plus être utilisé pour saper les actions visant à éviter la dégradation du climat, à protéger l'environnement et à rendre l'énergie abordable pour tous. Nous vous demandons également de mettre immédiatement un terme à l'expansion géographique en cours du TCE vers d'autres États signataires.

Le TCE comprend de nombreuses règles – y compris sur le transport et le commerce de l'énergie – mais ce sont les dispositions protégeant les investissements étrangers dans le secteur de l'énergie qui apparaissent les plus problématiques. Elles permettent aux investisseurs internationaux du secteur de l'énergie de poursuivre directement les Etats signataires du TCE en court-circuitant les juridictions nationales et en utilisant des tribunaux internationaux composés de trois avocats privés et dont le fonctionnement est très opaque. Devant ces tribunaux d'exception, les investisseurs peuvent réclamer des sommes vertigineuses sur les deniers publics, en compensation de mesures gouvernementales dont ils considèrent qu'elles ont une incidence sur leurs profits.

Nous avons identifié six problèmes clés liés au TCE :

1. **Le TCE protège les investissements et les infrastructures dans le domaine des énergies fossiles et il est utilisé pour remettre en question et saper les mesures nécessaires en matière de lutte contre les dérèglements climatiques.**

En 2017, l'entreprise britannique Rockhopper a par exemple poursuivi l'Italie pour avoir interdit de nouvelles activités pétrolières et gazières près des côtes du pays, réclamant jusqu'à 350 millions de dollars en compensations (1) ; la même année, l'entreprise canadienne Vermilion a menacé de poursuivre la France pour un projet de loi visant à mettre fin à l'extraction de combustibles fossiles et dont la portée a de fait été considérablement affaiblie (2) ; à l'automne 2019, l'entreprise allemande Uniper a annoncé qu'elle allait poursuivre les Pays-Bas et réclamer une compensation si le pays approuve une loi visant à éliminer les centrales au charbon

(3). Et il faut s'attendre à ce que d'autres poursuites contre des mesures climatiques soient intentées à l'avenir dans le cadre du TCE, à mesure que les gouvernements élaboreront des plans visant la neutralité climatique et une transition vers une énergie propre. Il existe de ce fait un risque réel de « gel réglementaire », conduisant à décourager les gouvernements de prendre des mesures lorsqu'ils sont confrontés à des demandes d'indemnisations massives (4).

2. **Le TCE fait courir un risque incalculable sur les budgets publics et l'argent des contribuables.** Les tribunaux privés peuvent obliger les États à verser des milliards pour indemniser les investisseurs, y compris pour des « profits futurs » totalement hypothétiques et qui ne sont pas, par ailleurs, indemnisables dans le cadre du droit national ou communautaire. En vertu du TCE, les gouvernements ont déjà été condamnés ou se sont engagés à payer un total de plus de 51,6 milliards de dollars US en dommages et intérêts provenant des deniers publics.
3. **Le TCE pourrait menacer la promotion des énergies renouvelables.** Le TCE ne permet pas aux régulateurs d'opérer une discrimination entre les différentes sources d'énergie (6). Il est donc financièrement risqué pour les gouvernements de prendre des mesures urgentes visant à favoriser les énergies renouvelables au détriment des investissements à forte intensité carbone. En outre, le TCE ne protège ni les investissements dans l'efficacité énergétique, ni d'autres mesures visant à réduire la demande énergétique (7).
4. **Le TCE peut porter atteinte à la protection de l'environnement.** L'entreprise suédoise Vattenfall a ainsi intenté des poursuites juridiques en 2009 dans le cadre du TCE réclamant 1,4 milliard d'euros en raison des normes environnementales pesant sur une centrale électrique au charbon en Allemagne. Le montant en jeu aurait forcé le gouvernement local à affaiblir la réglementation en vigueur afin de régler l'affaire, exacerbant ainsi les impacts environnementaux générés par la centrale sur le fleuve local et sa faune sauvage (8). Dans une deuxième poursuite intentée par Vattenfall contre l'Allemagne dans le cadre du TCE, l'entreprise réclame 6,1 milliards € suite à la décision du pays d'accélérer la sortie nucléaire après la catastrophe de Fukushima (9). En novembre 2019, l'entreprise australienne Aura Energy a également averti la Suède d'un conflit dans le cadre du TCE concernant la décision du pays en 2018 d'interdire l'extraction d'uranium en raison de préoccupations environnementales et sanitaires (10).
5. **Le TCE peut être utilisé pour attaquer des mesures visant à rendre l'énergie abordable et à la placer sous contrôle public.** Plusieurs pays d'Europe de l'Est ont été poursuivis dans le cadre du TCE parce qu'ils ont pris des mesures pour limiter les profits des entreprises de l'énergie et pour faire baisser les prix de l'électricité pour les consommateurs (11). Les dispositions du TCE peuvent également être utilisées contre des initiatives visant à placer sous contrôle public et démocratique la production d'énergie et les services énergétiques, et inverser les impacts négatifs des privatisations ayant échoué dans le secteur (12).
6. **L'arbitrage entre investisseurs et États dans le cadre du TCE est contraire à l'État de droit et sape les systèmes juridiques nationaux.** Contrairement au principe d'égalité d'accès à la justice, le TCE crée un système de justice parallèle qui est exclusivement accessible aux investisseurs étrangers qui comptent parmi les acteurs les plus riches et les plus puissants de la société. Les arbitrages dans le cadre du TCE sont très opaques et posent de nombreux problèmes de conflits d'intérêts, car les arbitres gagnent beaucoup d'argent avec ces affaires et ont intérêt à soutenir l'explosion du nombre de litiges (13). La Cour européenne de justice, par son arrêt Achmea de 2018, a aussi mis en question la légalité de ces procédures judiciaires privées et parallèles au sein de l'Union européenne.

En outre, les privilèges dont disposent les investisseurs dans le cadre du TCE n'apportent pas les avantages économiques promis. Rien ne prouve actuellement que l'accord contribue à faciliter les investissements nécessaires pour réduire la pauvreté énergétique, et encore moins les investissements dans les énergies renouvelables (14).

Dans l'état actuel des choses, il est peu probable que le processus de modernisation remédie à ces défaillances. Par exemple, le mandat dont l'UE dispose pour ces négociations ne prévoit pas de mettre fin à la protection des investissements dans le secteur des énergies fossiles, ni l'exclusion de l'arbitrage en matière d'investissement ou d'autres types de règlement des différends entre investisseurs et États (15). Toute modification du TCE, y compris pour le rendre compatible avec l'Accord de Paris, suppose d'être approuvée à l'unanimité de tous ses membres. Alors que beaucoup d'entre eux sont producteurs ou exportateurs d'énergies fossiles importants, certains de ces pays ont déjà déclaré qu'ils ne voyaient pas du tout la nécessité de réviser le TCE (16).

C'est pourquoi nous vous appelons à :

- ! - Inclure comme condition préalable à l'ouverture de négociations en vue de moderniser le TCE **la suppression des dispositions qui protègent le secteur des énergies fossiles** ;
- ! - Exiger **la suppression des dispositions relatives au règlement des différends entre investisseurs et États** de l'accord ;
- ! - **Vous retirer du TCE ou y mettre fin conjointement** si le processus de modernisation ne parvient pas à rendre rapidement l'accord compatible aux exigences climatiques et environnementales en supprimant le règlement des différends entre investisseurs et États et les protections favorables aux énergies fossiles ;
- ! - **Mettre immédiatement un terme au processus d'expansion géographique du TCE** à de nouveaux États et stopper toute nouvelle adhésion tant que la TCE est dans son état actuel.

Veuillez recevoir nos sincères salutations.

Au nom des organisations suivantes :

Organisations internationales

350.org

CEE Bankwatch Network

Friends of the Earth International (FoEI)

Greenpeace

Naturefriends International (NFI)

Public Services International (PSI)

SumOfUs

Organisations européennes

ClientEarth

Climate Action Network (CAN)

Europe European Environmental Bureau (EEB)

European Public Service Union (EPSU)

Friends of the Earth Europe (FoEE)
The Green 10
Gastivists Collective
Seattle to Brussels Network
We Move Europe

Organisations d'États signataires du TCE

Allemagne: Klima-Allianz Deutschland; Forum Umwelt und Entwicklung / German NGO Forum on Environment and Development; WEED - World Economy, Ecology & Development; urgewald; LobbyControl; Attac Germany; PowerShift; BUND - Friends of the Earth Germany; Berliner Wassertisch; FDCL - Center for Research and Documentation Chile-Latin America; Arbeitsgemeinschaft bäuerliche Landwirtschaft (AbL); Campact; FIAN Deutschland; AntiAtomBonn; Andy Gheorghiu Consulting; NaturFreunde Deutschlands – Naturefriends Germany; IPPNW Germany; Aktionsbündnis Energiewende Heilbronn

Autriche: Anders Handeln; GLOBAL 2000 - Friends of the Earth Austria; Austrian Trade Union Confederation (ÖGB); Attac Austria; KABÖ; AK EUROPA; younion _ Die Daseinsgewerkschaft; Welthaus Wien; WIDE; Gewerkschaft PROGE; NFI; Welthaus der Diözese Innsbruck; Future Aid - Die Zukunft braucht unsere Hilfe!; Center for Encounter and Active Non-Violence; Netzwerk Soziale Verantwortung; Grüne Bildungswerkstatt NÖ; Gemeinwohlökonomie Steiermark; Vienna Institute for International Development and Cooperation (VIDC); Allianz gerechtes Handeln; DKA Austria

Belgique: ACV-CSC; Entraide et Fraternité; 11.11.11; Corporate Europe Observatory (CEO); CNCD - 11.11.11 (Centre National de Coopération au Développement); Mouvement Ouvrier Chrétien; Climat et Justice Sociale (CJS); Kairos Europe (Wallonie/Bruxelles); Broederlijk Delen; Arbeid & Milieu; Grands-Parents pour le Climat; Ecokerk; 11 March Movement; Climate Express; Workers4Climate; Réseau wallon pour l'accès durable à l'énergie (RWADE); ATTAC Wallonie Bruxelles; Food & Water Action Europe; ATB De Natuurvrienden

Bosnie-Herzégovine: Centar za životnu sredinu - Friends of the Earth Bosnia and Herzegovina; Green team Novi Grad; LIR Evolution

Bulgarie: Foundation for Environment and Agriculture

Croatie: Friends of the Earth Croatia

Chypre: Friends of the Earth Cyprus

Danemark: Global Aktion; NOAH - Friends of the Earth Denmark; 3F BJMF

Estonie: Estonian Green Movement

Finlande: TTIP Network Finland; The Finish Association for Nature Conservation; Maan ystävät ry - Friends of the Earth Finland; 350 Finland; EKOenergy

Espagne: Confederación General del Trabajo (CGT-España); Ecologistas en Acción; Amigos de la Tierra – Friends of the Earth Spain; ATTAC España; Des de Baix; Catalunya No als Tractats de Comerç i Inversió; Entrepueblos-Entrepobles-Entrepobos-Herriarte; Alternative Republicana; Diputada Asamblea de Extremadura (Unidas por Extremadura) Extremeños; eco-union; Amigos de la Tierra Comunidad de Madrid; Observatori DESC; Solidaridad Internacional Andalusis; Unión Sindical Obrera (USO); Ecologistas en Acción de Sanlúcar; Izquierda Unida; Debt Observatory in Globalisation (ODG); NO TTIP-CETA-TISA tARRAGONA-REUS; 24877360p; Enginyeria Sense Fronteres; Plataforma Ciudadana Zaragoza sin Fractura; Asociación de Cultura Popular Alaborada – Gallur; Plataforma por un Nuevo Modelo Energético; Ong AFRICANDO; Confederación Intersindical; Intersindical Valenciana

France: AITEC; Attac France; Amis de la Terre France; CCFD – Terre Solidaire; Veblen Institute; ActionAid France - Peuples Solidaires; Sherpa; Confédération paysanne; Collectif Stop TAFTA/CETA; Fondation Nicolas Hulot; Notre affaire à tous; Réseau Foi et Justice Afrique Europe Antenne France; Sciences Citoyennes; Emmaüs International; Fédération Droit Au Logement (DAL); Collectif Causse Méjean - Gaz de

Schiste NON !; BLOOM; France Nature Environnement; Alofa Tuvalu; Fondation Copernic; Comité Pauvreté et Politique; Alternatives et Autogestion; Fédération Artisans du Monde; SdN75

Grèce: Naturefriends Greece; OIKOPOLIS; ECOELEUSIS; PERI.POL.O. of Attica

Hongrie: WWF Hungary; National Society of Conservationists - Friends of the Earth Hungary; Védegylet; Éghajlatvédelmi Szövetség (Hungarian Climate Alliance); Hungarian PV and Solar Collector Association - MNNSZ; Ökorégió Alapítvány a Fenntartható Fejlődésért; Kalocsakörnyéki Környezetvédelmi Egyesület; Fauna Alapítvány; Kalocsakörnyéki Környezetvédelmi Egyesület; Zöld Akció Egyesület (Green Action); ZÖLD KÖR; "Bihar" Kis-sárréti Civilek Társasága; Clean Air Action Group; Csalán Környezet-és Természetvédő Egyesület; Mozgalom az Egészséges Város Környezetéért Civil Társaság; Towards Sustainability Association; BME EZK; Tree of Life Organization; CSEMETE Természet- és Környezetvédelmi Egyesület; GATE Green Club NGO; Ökotárs Alapítvány; Hungarian Society for Environmental Education;

Irlande: Irish Environmental Network & Green Foundation Ireland; Extinction Rebellion Ireland; Trócaire; Keep Ireland Fracking Free; FÍS NUA; Climate Change Ireland; ATTAC Ireland; Good Energies Alliance Ireland; Extinction Rebellion Kildare (XRK); Futureproof Clare; Action from Ireland (Afri); Not Here, Not Anywhere; An Taisce (Climate Committee); Feasta: the Foundation for the Economics of Sustainability; An Cláomh Glas; Social Justice Ireland

Kazakhstan: Feminist League

Luxembourg: Mouvement Écologique

Malte: Friends of the Earth Malta

Norvège: Spire; Attac Norway

Pays-Bas: The Transnational Institute (TNI); Milieudefensie - Friends of the Earth Netherlands; SOMO; Fossielvrij NL; FNV klimaatwerkgroep; WILPF NL Women's International League for Peace and Freedom; Natuur & Milieu; Both ENDS; Nivon Natuurvrienden

Pays Basque: ELA

Pologne: Rozruch; Instytut Globalnej Odpowiedzialności (IGO); Fundacja "Rozwój TAK - Odkrywki NIE"; Polish Institute for Human Rights and Business

Portugal: TROCA - Plataforma por um Comércio Internacional Justo; ZERO - Association for the Sustainability of the Earth System; SOS Racismo; GasNaturalNao; Palombar - Associação de conservação da Natureza e do Património Rural; Corporations- Zero Tolerance; Fruta Freia; Vamos Salvar o Jamor; GAIA-Environmental Action and Intervention Group

Roumanie: Ecoteca Association; Bankwatch Romania; TERRA Mileniul III; Eco V Natura

Royaume-Uni: Trade Justice Movement; UNISON - the public service union; Global Justice Now; War on Want; Traidcraft Exchange; Wen (Women's Environmental Network); Global Justice Glasgow; One World Week; Health Poverty Action; Common Weal; PCS;UK, UNISON Scotland; Rethinking Value Chains; Friends of the Earth England, Wales and Northern Ireland; CORE Coalition; One Planet Limited; The SANE Collective; Carbon Tracker Initiative

Slovénie: Focus Association for Sustainable Development; Umanotera

Suède: Swedish Society for Nature Conversation; Jordens Vänner - Friends of the Earth Sweden; Skiftet; latinamerikagrupperna

Suisse: Alliance Sud; Public Eye; Pro Natura; Campax

Ukraine: Ecoaction

Organisations de pays observateurs au sein du TCE

Australie: Australian Fair Trade and Investment Network; National Toxics Network; Climate Justice Union

WA

Canada: Canadian Union of Public Employees (CUPE); Climate Emergency Institute; Stand.Earth

Etats-Unis: FracDallas; ClimateJobsPDX; Labor Council for Latin American Advancement - NYC; 350 New Orleans

Gambie: Janjanbureh Uniting Sustainable Tourism and Community Training (JustAct)

Indonésie: WALHI - Friends of the Earth Indonesia

Italie: Stop TTIP Italia; Fairwatch; Gruppo Italiano Amici della Natura; Esperanta Civito / Cité espérantienne; Fondazione Punto Sud

Nigeria: Foundation for the Conservation of the Earth (FOCONE); Automobile, Boatyards, Transport, Equipment And Allied Senior Staff Association

Ouganda: Seatini Uganda; Friends with Environment in Development

Sénégal: Lumiere Synergie Developpement; Association Sénégalaise des Amis de la Nature (ASAN)

Organisations d'autres pays

Argentina: INPADE / FOCO

Ghana: Public Utility Workers Union of TUC-Ghana

Guinée: Fédération Nationale des Travailleurs de Guinée

Inde: RITES Forum

Mozambique: Justiça Ambiental - Friends of the Earth Mozambique

Salvador: CESTA

Thaïlande: Manushya Foundation; Focus on the Global South

Togo: Les Amis de la Terre Togo – Friends of the Earth Togo; Jeunes volontaires pour l'environnement; Attac Togo

Uruguay: REDES - Friends of the Earth Uruguay

Notes

1. Rockhopper Italia S.p.A., Rockhopper Mediterranean Ltd, and Rockhopper Exploration Plc v. Italian Republic (ICSID Case No. ARB/17/14). Pour plus d'informations sur ce cas, lire : Friends of the Earth Europe and others (2019) [Dirty Oil Attacks on Action on Fossil Fuels: Rockhopper vs Italy](#), June and the video [Dirty Oil vs Beautiful Abruzzo](#), 25 June 2019.
2. Pour plus d'informations sur ce cas, lire: Friends of the Earth Europe and others (2019) [Blocking Climate Change Laws with ISDS Threats: Vermilion vs France](#), June.
3. Edwin van der Schoot (2019) [Claim om kolenverbod voor Staat](#), De Telegraaf, 5 September.
4. Kyla Tienhaara and Christian Downie, Risky Business (2018) The Energy Charter Treaty, Renewable Energy and Investor-State Disputes, Global Governance, 24(3),

451-471; Nathalie Bernasconi-Osterwalder and Martin Dietrich Brauch (2019) [Redesigning the Energy Charter Treaty to Advance the Low-Carbon Transition, Transnational Dispute Management](#), February; Yamina Saheb (2019) [The Energy Charter Treaty \(ECT\). Assessing its geopolitical, climate and financial impacts](#), September.

5. Regarder l'[Annexe 1](#) du rapport 'One Treaty to rule them all', à la page "amounts paid by states". Une version mise à jour sélective de ce fichier à partir de septembre 2019 est disponible sur demande.
6. Dans la clause de non-discrimination du TCE (art. 10(7)), les Etats promettent d'accorder aux investissements des Etats membres du TCE un traitement non moins favorable que celui accordé aux investisseurs de l'Etat d'accueil ou de tout Etat tiers. Bien qu'aucune poursuite en justice de ce type ne soit connue à ce jour, cela pourrait conduire à des plaintes dans le cadre du TCE contre des mesures politiques faisant délibérément une différenciation entre les investissements énergétiques qui font progresser les objectifs d'atténuation du changement climatique et ceux qui entravent leur réalisation. Lire : Nathalie Bernasconi-Osterwalder and Martin Dietrich Brauch (2019) [Redesigning the Energy Charter Treaty to Advance the Low-Carbon Transition, Transnational Dispute Management](#), February, 22.
7. Sarah Keay-Bright (2019) "[Outdated Energy Charter Treaty leaves new economy investments unprotected](#)", Energy Post, 6 March; Yamina Saheb (2019) [The Energy Charter Treaty \(ECT\). Assessing its geopolitical, climate and financial impacts](#), September, 8.
8. Vattenfall AB, Vattenfall Europe AG, Vattenfall Europe Generation AG v. Federal Republic of Germany (ICSID Case No. ARB/09/6). For an analysis of the settlement see: Roda Verheyen (2012) [Briefing Note: The Coal-fired Power Plant Hamburg-Moorburg, ICSID proceedings by Vattenfall under the Energy Charter Treaty and the result for environmental standards](#), 11 April.
9. Vattenfall AB and others v. Federal Republic of Germany (ICSID Case No. ARB/12/12).
10. World Nuclear News (2019) [Aura seeks compensation for Swedish uranium ban](#), 11 November.
11. AES Summit Generation Limited and AES-Tisza Erőmű Kft. v. Republic of Hungary (II) (ICSID Case No. ARB/07/22); Electrabel S.A. v. The Republic of Hungary (ICSID Case No. ARB/07/19); EVN AG v. Republic of Bulgaria (ICSID Case No. ARB/13/17); ENERGO-PRO a.s. v. Republic of Bulgaria (ICSID Case No. ARB/15/19); ČEZ, a.s. v. Republic of Bulgaria (ICSID Case No. ARB/16/24).
12. C'est ce qui est arrivé à l'Albanie après le retrait de la licence de distribution d'électricité au géant tchèque de l'énergie ČEZ, qui a déposé en réponse en 2013 une demande d'indemnisation devant le TCE de 190 millions d'euros. La révocation est intervenue après que ČEZ ait coupé l'électricité et les services d'eau et d'assainissement de plusieurs villes albanaises, accumulé des dettes considérables envers le gouvernement et manqué à d'autres obligations contractuelles (réduction des gaspillages énergétiques et investissements dans le réseau électrique). Les Albanais se sont également plaints de prix élevés, du mauvais service, voire de l'absence de service, ainsi que des coupures de courant. En outre, ČEZ avait fait l'objet d'enquêtes pour fraude menées par le parquet de Tirana, notamment pour avoir infligé de fausses amendes à des clients réels et fictifs afin d'augmenter ses pertes présumées sur le papier et ainsi faire approuver les hausses de prix par les

autorités albanaises. L'Albanie a réglé l'affaire en 2014 et a accepté de verser 100 millions d'euros de dommages et intérêts. Lire : [ČEZ \(Czech Republic\) v. Albania](#).

13. Pour plus d'informations sur les conflits d'intérêts et autres problèmes juridiques liés au TCE, lire [One Treaty to Rule them All. The ever-expanding Energy Charter Treaty and the power it gives to corporations to halt the energy transition](#), June, chapter 3.3 and page 72.
14. Kyla Tienhaara and Christian Downie, Risky Business (2018) The Energy Charter Treaty, Renewable Energy and Investor-State Disputes, Global Governance, 24(3), 451-471, 451.
15. Council of the European Union (2019) [Negotiating Directives for the Modernisation of the Energy Charter Treaty](#), 2 July.
16. In its contribution to the modernisation process, Japan, for example, stated “that it is not necessary to amend the current ECT provisions”. See: Energy Charter Secretariat (2019) [Policy Options for Modernisation of the ECT](#), 6 October.